

Renvoi à la commission des subsistances de l'adresse du maire et des officiers municipaux de la commune de Galgon (Bec-d'Ambès) qui envoient des dons et soumettent à la Convention quelques observations sur les subsistances et sur l'agriculture, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi à la commission des subsistances de l'adresse du maire et des officiers municipaux de la commune de Galgon (Bec-d'Ambès) qui envoient des dons et soumettent à la Convention quelques observations sur les subsistances et sur l'agriculture, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 14;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_28799\\_t1\\_0014\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28799_t1_0014_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 30/01/2023

dernier fleuron à la couronne rayonnante de gloire que vous vous êtes acquise par vos augustes travaux. Nous y applaudissons dans un saint enthousiasme et vous en félicitons. Vous avez encore une fois bien mérité du genre humain.

GERVAIS (*ex-présid.*), CHRISTOPHE (*secrét.*), DICAT (*secrét.*), LOYER (*secrét.*), DEBOURDAT (*secrét.*)

## 21

Les maire et officiers municipaux de la commune de Galgon, département du Bec-d'Ambès, annoncent qu'ils viennent de faire déposer au district de Libourne, une cloche, 112 chemises, 38 draps, 4 paires de bas, 189 liv. 15 s en assignats, et 153 livres de linge propre à faire des bandes et de la charpie, et que leurs concitoyens sont on ne peut pas plus dans les bons principes.

Ils invitent la Convention à rester à son poste et à n'accorder à nos ennemis ni paix ni trêve. « Il faut, disent-ils, qu'ils soient tous anéantis. Ne souffrez jamais, ajoutent-ils, que les infectes royalistes et fédéralistes gravissent sur la sainte montagne ou même en approchent; qu'elle soit toujours inébranlable ».

Ils terminent par soumettre à la Convention quelques observations sur les subsistances et sur l'agriculture.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des subsistances (1).

## 22

La société républicaine de Foix écrit qu'elle a expulsé de son sein, les modérés, les intrigans et les égoïstes : elle applaudit au gouvernement révolutionnaire et promet d'en seconder la marche : elle fait passer l'acte par lequel le citoyen Jean-François Lafond, fait don à la patrie de la finance de son office de notaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (2).

## 23

La Société populaire de Gémozac, district de Saintes, département de la Charente-Inférieure, annonce que l'agent national du district est chargé de faire parvenir incessamment à leur destination, 107 chemises, 18 paires de souliers, 2 draps de lit, 9 paires de bas, un gilet, une culotte, un mouchoir, de la charpie, 3 croix d'or et 3 d'argent; qu'elle a célébré en mémoire de la reprise de Toulon, une fête civique. Elle fait passer plusieurs couplets patriotiques, chantés à cette occasion.

(1) P.V., XXXIV, 347. B<sup>4n</sup>, 16 germ. (suppl<sup>t</sup>) et 18 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); Rép., n° 110.

(2) P.V., XXXIV, 347. B<sup>4n</sup>, 16 germ. et 18 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n° 1234; Rép., n° 110.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Gémozac, 6 vent. II] (2).

« Et nous aussi, Citoyens représentants, nous avons la gloire de pourvoir aux besoins des défenseurs de la patrie. L'agent national du district de Saintes s'est chargé de vous faire parvenir conformément, au nom des républicains de notre canton, la quantité de 107 chemises, 18 paires de souliers, 2 draps de lit, 9 paires de bas, de la charpie, 1 gilet, 1 culotte, 3 croix d'or et 3 croix d'argent pour porter au col et un mouchoir. Le premier envoi que nous faisons ne tardera pas d'être suivi d'un second; nous sollicitons à cet effet la générosité des citoyens des communes de notre arrondissement.

Notre offrande n'est pas d'un grand prix, mais elle est pure, comme les mains qui l'ont faite. Ce sont pour la plupart celles qui manient tous les jours la bêche et le râteau. Les sans-culottes qui n'avoient point d'effets à offrir ont donné des assignats que notre Société a convertis en toile dont nos filles et nos femmes s'empresment de faire des chemises pour les volontaires. Nous eussions désiré, conformément à nos vœux, pouvoir les convertir en souliers, mais le cuir nous manque.

C'est un étrange spectacle pour les tyrans coalisés contre la nation française de voir de nouveaux républicains, à peine constitués, aller au devant des besoins du gouvernement et faire leur propre cause de la cause commune. Qu'ils tremblent, les lâches ! S'ils demandent la paix, ils peuvent la négocier avec nous, mais vous stipulerez pour les intérêts sacrés des 25 millions d'hommes libres qui veulent la liberté et l'égalité ou la mort.

La fête que nous avons célébrée ici en réjouissance de la prise de l'infâme Toulon a été terminée par un banquet civique dans le temple de la Vérité. Là, parmi les cris mille fois répétés de *Vive la Montagne, Vive la République, Périssent les tyrans*, un de nos frères chanta les couplets que nous vous présentons parce qu'ils expriment nos sentiments.

Le Français sujet se consolait par des chansons, des maux de la guerre et des sottises de ses maîtres; le Français libre chantera ses victoires et bénira la sagesse de ses représentants. Salut, Fraternité, et dévouement.

SALMON (*présid.*), BOISGIRAUD (*secrét.*),

TOULON RECONQUIS (*Air des Marseillais*)

Toulon cette ville infidèle  
Vient d'expié ses attentats.  
Ils seront écrasés comme elle,  
Tous les valets des potentats (*bis*)  
Honteux de leur scélératesse;  
Voyez ces Français apostats,  
Voyant pour de lointains climats,  
Fuyant la foudre vengeresse.

Courage ! Citoyens, encor quelques instants,  
Frappez, et dans l'Europe il n'est plus de  
[tyrans.

Pitt, tes projets liberticides  
Te mèneront à l'échaffaut;

(1) P.V., XXXIV, 348. J. Sablier, n° 1234; B<sup>4n</sup>, 18 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) D XXXVIII, V, 66.